

Verdanese interdit d'accès : Lionel Mortini soutient les éleveurs

Pour la deuxième année consécutive, la piste d'accès aux estives du Verdanese est inaccessible aux véhicules motorisés. En effet, la commune de Tavera, propriétaire des lieux, a bloqué l'accès avec un portail, empêchant les engins motorisés d'accéder aux estives considérant des nuisances engendrées pour la montagne. L'accès au portail étant lui-même obstrué par des blocs de pierres.

Lionel Mortini, président de l'Odarc rappelle que l'an dernier, après concertation, un accord avait pu être trouvé et les éleveurs avaient pu accéder à leurs estives.

"Cette année, comme annoncé en 2018, et régulièrement depuis par la commune, l'accès aux véhicules motorisés est à nouveau interdit. Le conseil exécutif de Corse a tenté de trouver des solutions avec la commune en demandant notamment une dérogation pour les éleveurs, sans réponse favorable de celle-ci. Cette dernière a fait une contre-proposition en mettant à disposition un bâtiment au col de la Scallela. Cette proposition n'a pas trouvé d'écho favorable auprès des éleveurs, de même que les hélicoptages proposés par la collectivité. Aujourd'hui, il s'agit pour la Corse de construire un modèle en accord avec notre

projet de société répondant à l'usage de l'estive, c'est-à-dire en répondant au caractère multifonctionnel des territoires de montagne associé à la fonction économique des activités pastorales. En ce sens, la collectivité de Corse a lancé une étude relative à l'état des lieux de l'occupation des estives en Corse qui soulève un certain nombre de problématiques. La mise en place d'une nouvelle politique permettra de favoriser le respect et l'insertion vertueuse de l'agriculture productive et pastorale dans le cadre du développement de notre pays et d'assurer des pratiques environnementales adaptées."

Dans l'attente des résultats de l'étude, le président de l'Odarc demande au maire une dérogation pour l'ouverture de la piste aux éleveurs pour la saison estivale 2019 ; réitère son soutien aux éleveurs impactés économiquement par cette situation ; prend acte de la position du conseil municipal et comprend la volonté de mettre fin à l'accès des engins motorisés destructeurs de notre environnement en montagne.

Il appelle solennellement à l'apaisement des parties sur ce site "afin de construire ensemble un modèle respectueux de tous, dans des conditions normales et sereines."